Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme

Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme

Band: 13 (1930)

Rubrik: Comité de direction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Conseil du tourisme a en outre entendu un exposé de M. le *Dr Rothmund,* Chef de la Division de Police du Département fédéral de Justice et Police sur le « Projet de loi fédérale sur la circulation automobile ».

C. COMITÉ DE DIRECTION

Le Comité a tenu en 1930 trois séances à *Zurich* et une à *Berne,* consacrées aux questions qui lui furent soumises par la Direction de l'Office.

Les délibérations ont porté sur les objets suivants :

Edition de matériel de propagande ;
« Verzeichnis der Schweiz. privaten Lehranstalten » (allemand) ;
« Reisbegeleider voor Zwitserland » (hollandais) ;
« Switzerland and her Schools »(anglais),
« Programme des manifestations sportives et mondaines », saisons d'été 1930 et d'hiver 1930/31 (français, allemand, anglais) ;
« Statistique du mouvement des étrangers en Suisse, 1929 (français, allemand) ;
« Carte du touriste » (anglais, italien, espagnol) ;
« Le printemps en Suisse » (allemand, anglais) ;
« Avis important aux automobilistes » (français, allemand, italien, anglais) ;
« Golf courses » (anglais) ;
« Sanatoriums » (français, allemand) ;
« L'hiver en Suisse » (français) ;
« Suisse », calendrier illustré à effeuiller (français, allemand, anglais) ;
Affiche « L'été en Suisse » (français, allemand, anglais) ;
Affiche « L'hiver en Suisse » (français, allemand, anglais).
Représentation de l'Office national suisse du tourisme à la Côte d'Azur (Nice).
Représentation de l'Office national suisse du tourisme à Buenos-Aires.
Office central suisse pour la diffusion en Suisse du matériel de propagande des hôtels et des sociétés de développement.
Concentration de la propagande touristique suisse à l'étranger.
Introduction des billets de familles.
Aviation touristique.
Achat de 5000 exemplaires et diffusion de l'ouvrage « Stations climatiques et annuaire balnéaire suisse » (français, allemand, anglais).
Participation à l'Exposition internationale de transport et de tourisme, à Poznan.
Circulation routière.
Création éventuelle d'abonnements généraux de 8 à 15 jours de voyage, avec prolongation de 8 jours pour séjours.
Organisation d'une section touristique suisse à l'Exposition internationale de Liège.
Modification du contrat relatif à l'indemnité de location à l'Agence Canadian Pacific Railway, Rome.
Echange de communiqués radiophoniques concernant le tourisme entre la Hollande et la Suisse.
Mesures tendant à faciliter l'organisation en Belgique et en Hollande de pèlerinages à destination d'Einsiedeln.

Organisation d'un bureau de renseignements touristiques à l'Exposition internationale culinaire (Zika), à Zurich.

Représentation éventuelle de l'Office national suisse du tourisme à Karlsbad.

Prise d'un film sonore *Voix des montagnes suisses* sous la régie de l'écrivain M. Moeschlin.

Représentation de l'Office national suisse du tourisme à Liège, Gand et Anvers.

Projet de budget pour l'exercice.

Programme d'action de l'Office national suisse du tourisme pour l'année 1931.

Concours photographique clôturé le 31 octobre 1930.

D. ÉTAT DES MEMBRES

Au 31 décembre 1930, l'Association nationale pour le Développement du Tourisme comptait 163 subventionnants et membres (1929 : 167), y compris la Confédération, les Chemins de fer fédéraux, la Société suisse des Hôteliers, l'Union des Entreprises suisses de Transport, l'Union des Sociétés suisses de Développement et d'autres associations suisses. Leurs prestations annuelles se sont élevées à Fr. 472,050 (1929 : Fr. 464,970). La plus-value des recettes est due à l'augmentation de la cotisation de certains membres pour la cinquième période triennale 1930-32, ce que nous constatons avec satisfaction.

D'autre part, plusieurs membres de l'Association nationale, pour des raisons diverses, n'ont pas renouvelé leurs engagements financiers. Nous saisissons l'occasion pour remercier tous ceux qui contribuent par leurs subventions ou leurs cotisations au développement de la propagande touristique suisse à l'étranger.

E. OFFICE SUISSE DU TOURISME

1. Organisation générale

L'activité en faveur du tourisme, prévue par les statuts de l'Association nationale pour le Développement du Tourisme, ainsi que par le *programme d'action* établi en 1918 par le Conseil du tourisme, est exercée par l'Office suisse du tourisme à Zurich et à Lausanne et par ses représentants à l'étranger. Il est secondé en Suisse par les autorités fédérales, cantonales et communales, les entreprises de transport, la Société suisse des Hôteliers, les Sociétés suisses de développement, l'Association suisse des Chefs d'Instituts, etc., tandis qu'à l'étranger il peut compter sur l'appui et la collaboration des Légations et Consulats de Suisse, des agences et associations de voyages et des sociétés suisses. Nous leur en sommes reconnaissants et nous leur exprimons ici notre gratitude.

Les travaux de l'Office, en 1930, ont poursuivi une progression réjouissante dans le domaine de la propagande comme dans ceux du trafic et de la statistique. Cela ressort surtout de la correspondance plus volumineuse d'année en année par suite du développement de notre *service d'informations,* auquel il est fait appel de tous les pays du globe, mais avant tout de l'Allemagne, de la Hollande, de la Grande Bretagne, de la Belgique, de l'Amérique et des Indes. Les demandes qui nous sont adressées ont surtout trait aux stations climatiques et balnéaires, aux tarifs des hôtels et pensions, au matériel de propagande, aux écoles et instituts d'éducation, au coût des transports, à la circulation routière, aux conditions de séjour, etc.

Le matériel de propagande édité par notre Office ou qui nous est remis par les entreprises de transport et les sociétés de développement, n'est expédié que sur demande et avec ménage-